

<b>Compte rendu sommaire du conseil municipal</b> <b>Séance du 24 Février 2011 à 20 h 30</b>
---

**Présents :** Pierre GOUBET, Françoise ROY, Eveline GUILLET, Lydie PONS, Robert RESTA, Robert ROCHE, Catherine BRIDAY, Jacqueline ACCARDO, Marc MICOUD, Robert TURGIS, Marc PELARDY, Claude CHARTON, Ludwina CUMIN, Muriel BRUGNOT, Benoît DORE, Gilles VIALLAND, Yves ROUX, Michel BECAVIN, Greta CARRERAS

**Excusés :** Jean Claude LAZZARONI (procuration à Françoise ROY), Marie GIROT (procuration à Robert ROCHE)

**Absents :** Pierre COMMARMOT, Jacques ETOYAN, Jocelyne CHAGNON, Patricia CLUZEL, Sabrina DERRAS, Mathieu MOREL

\*\*\*\*\*

### **Désignation du secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne Marc MICOUD comme secrétaire de séance.

### **Approbation du compte rendu de la séance du 27 janvier 2011**

Le compte-rendu est approuvé par 19 voix et 2 abstentions.

### **Présentation du nouveau directeur des services techniques et urbanisme**

Monsieur le Maire présente M. Alexandre GHUYSEN qui occupe le poste depuis le 21 février 2011.

### **Décisions prises par le Maire par délégation du conseil**

Conformément à l'article L 2122-23, M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal. Ces décisions sont prises dans le cadre des articles L 2122-21 et L 2122-22 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 27 mars 2008.

Monsieur le Maire informe qu'aucun droit de préemption n'a été exercé.

### **Finances**

#### **a) Comptes administratifs**

Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, Madame Eveline Guillet est élue Président de séance.

Mme Roy, adjointe aux finances, présente les compte administratifs qui s'établissent comme suit :

#### **Service principal commune**

- Section de fonctionnement :	3 128 579,29 €
- Section d'investissement :	84 271,91 €

Soit un excédent global de clôture de : 3 212 851,14 €

*Délibération votée à l'unanimité*

#### **Service annexe de l'assainissement**

- Section d'exploitation : excédent :	285 573,07 €
- Section d'investissement : excédent :	12 643,14 €

Soit un excédent global de clôture de : 298 216,21 €

*Délibération votée à l'unanimité*

## **b) Comptes de gestion**

Madame Roy, adjointe aux finances présente les comptes de gestion établis par le percepteur.

### Service principal commune

- Section de fonctionnement : excédent : 3 128 579,23 €
- Section d'investissement : excédent : 84 271,91 €

Soit un excédent global de clôture de : 3 212 851,14 €

*Délibération votée à l'unanimité*

### Service annexe de l'assainissement

- Section d'exploitation : excédent : 285 573,07 €
- Section d'investissement : excédent : 12 643,14 €

Soit un excédent global de clôture de : 298 216,21 €

*Délibération votée à l'unanimité*

## **c) Bilan des cessions et acquisitions 2010**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'absence de cessions et d'acquisitions pour l'année 2010.

Le conseil municipal prend acte de cette information.

*Délibération votée à l'unanimité*

## **d) Affectation des résultats de l'exercice 2010**

Les résultats ayant été entérinés par le vote des comptes administratifs et confirmés par les comptes de gestion, il convient de les affecter à l'exercice comptable 2011 soit :

### Service principal commune

- Affectation excédent de fonctionnement en report au compte 002 : 3 026 805,48 €
- Affectation excédent d'investissement en report au compte 001 : 84 271,91 €

*Délibération votée à l'unanimité*

### Service annexe de l'assainissement

- Affectation excédent d'exploitation en report au compte 002 : 285 573,07 €
- Affectation excédent d'investissement en report au compte 001 : 12 643,14 €

*Délibération votée à l'unanimité*

## **e) Vote des taux d'imposition 2011 des taxes directes locales**

Conformément au débat d'orientation budgétaire, il est proposé une augmentation de 0,5 point pour une recette supplémentaire estimée à environ 59 000 €. Cela peut permettre de dégager des marges permettant le financement de dépenses imprévues.

- Taxe d'habitation : 11,54 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,58 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27.15 %

*Délibération votée à l'unanimité*

## **f) Budget primitif**

### Service principal commune

Le budget 2011 a respecté la ligne de conduite décidée lors du débat d'orientation budgétaire : un fonctionnement au plus juste limité dans son augmentation aux dépenses incompressibles (fluides, par exemple) afin de permettre de conserver une capacité d'investissement intéressante dans les années futures pour des projets d'envergure comme la requalification du quartier des Folliets. Cette année, en investissement, l'accent est mis sur les travaux de voirie et sur l'entretien des bâtiments.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes par section comme suit :

- Fonctionnement : 7 304 573,48 €
- Investissement : 4 441 612,42 €

#### Service annexe de l'assainissement

Le budget annexe est principalement impacté en dépense par une étude importante sur les réseaux de la « cité Toray » et les travaux nécessaires à prévoir dans ce quartier très « maillé ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes par section comme suit :

- Exploitation : 400 573,07 €
- Investissement : 396 587,21 €

#### **g) Transfert de la fonction budgétaire multi-accueil du budget CCAS vers le budget communal**

Avec la réorganisation des services liés à l'enfance, il convient pour plus de cohérence de rattacher au budget principal de la commune la fonction budgétaire du multi-accueil (crèche et halte-garderie).

*Délibération votée à l'unanimité*

#### **Restauration municipale : modification des tarifs**

Une revalorisation des prix selon un indice déterminé étant prévue à la date anniversaire du contrat de délégation de service public, le conseil municipal, fixe à 3,56 € le nouveau tarif de la restauration applicable aux usagers.

*Délibération votée à l'unanimité*

#### **Avenant aux travaux de l'avenue du Mas Rolland**

Madame Guillet, adjointe aux travaux, informe l'assemblée qu'à la suite des adaptations en cours de chantier, des travaux non prévus au marché initial ont été réalisés.

- Lot 1 – VRD : avenant positif de 18 976,77 €  
(augmentation de 5,50 %)
- Lot 3 - éclairage public : avenant positif de 7 008,76 %  
(augmentation de 10,16 %)

*Délibération votée à l'unanimité*

#### **Demande d'aide à l'investissement C.A.F.**

Monsieur le Maire propose de voter une demande d'aide à la C.A.F. pour certains projets d'équipements pour l'ALSH et l'EAJE.

*Délibération votée à l'unanimité*

#### **Personnel : Modification tableau des emplois**

Intégration du personnel du CCAS – Service Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) au tableau des emplois permanents de la commune

Pour faire suite à la reprise de l'établissement d'accueil du jeune enfant dans le budget principal de la commune, il convient de modifier le tableau des emplois pour y intégrer les agents relevant de cette structure

*Délibération votée à l'unanimité*

Filière animation

Il convient de supprimer un poste d'adjoint d'animation 1<sup>ère</sup> classe à 29 h/semaine et de le remplacer par un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe à 28 h/semaine

*Délibération votée à l'unanimité*

**Questions et informations diverses**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement du dossier d'extension de la maison de retraite des Mimosas. Pour permettre cette extension sur les terrains à proximité appartenant à des personnes privées, les services municipaux travaillent actuellement à l'étude d'une procédure de déclaration d'utilité publique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le Maire,  
Pierre GOUBET

Affiché le

et retiré de l'affichage le